

Bienvenue sur le site de Spycker



Actus La Mairie La ville Vivre à Spycker Le Mag Contact

Recherche



Actus La Mairie La Ville Vivre à Spycker Le Mag Recherche

Les Projets
Les Monuments
Commerces
Zone Artisanale



Actus La Mairie La ville Vivre à Spycker Le Mag Recherche

E-service
CCAS
ALSH
Conseil Municipale Equipe Municipale
C M

Découvrir le nouveau site Internet
www.mairie-spycker.fr

Au sommaire de ce numéro :

- 02 Mot du Maire
- 03 Site Internet de la commune
- 04 Conseil Municipal
- 08 Evénements
- 17 travaux
- 19 Information diverses
- 23 Agenda



www.mairie-spycker.fr

Le Mot du Maire

Chères Spyckeroises, chers Spyckerois,

Permettez-moi d'abord au nom du conseil municipal de vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes vacances.



Avant l'été, la Municipalité a proposé et préparé activement avec les équipes d'animation un programme de centre de loisirs attrayants pour les enfants et ados avec de nombreuses sorties : deux par semaine à partir de 6 ans et une sortie à la journée tous les quinze jours. Les jeunes bénéficieront également d'une veillée par semaine, le lundi pour les 6 à 8 ans, le mardi pour les 9 et 10 ans et le mercredi pour les 11 ans et plus. Le programme complet pour cet été est téléchargeable sur le site internet de la Mairie.

La Municipalité a œuvré également pour définir les ateliers éducatifs du mardi et du vendredi de 15h30 à 17h00 pour la rentrée scolaire prochaine. En effet, la réforme des rythmes scolaires s'appliquera dès le 2 septembre 2014. Les enfants auront donc classe tous les matins de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi, les après-midis de 14h00 à 17h00 les lundis et jeudis, de 14h00 à 15h30 le mardi et le vendredi.

Concernant les travaux, dans les jours et les semaines qui viennent le revêtement de la salle polyvalente sera remplacé, un skate park sera installé sur la piste d'athlétisme entre le terrain de football et le city stade, le permis de construire des locaux commerciaux et médicaux sera déposé pour instruction. Pendant ce temps la construction du complexe sportif et des ateliers municipaux se poursuit ...

Bel été à tous !



SPYCK'COM N° 2. Magazine gratuit [Directeur publication](#) : J-Luc Goetbloet [Rédacteur et conception](#) : Emmanuel Desteirdt
[Imprimé par](#) : Créaprim [Photos et distribution](#) : Mairie de Spycker .

Reproduction même partielle interdite. Magazine gratuit ne peut être vendu – ne pas jeter sur la voie publique

[Commission communication](#) :

J-Luc Goetbloet - Emmanuel Desteirdt - Franck Berteloot - Nathalie Fiers - Sylvie Declercq - Isabelle Thooris - Pascal Thery

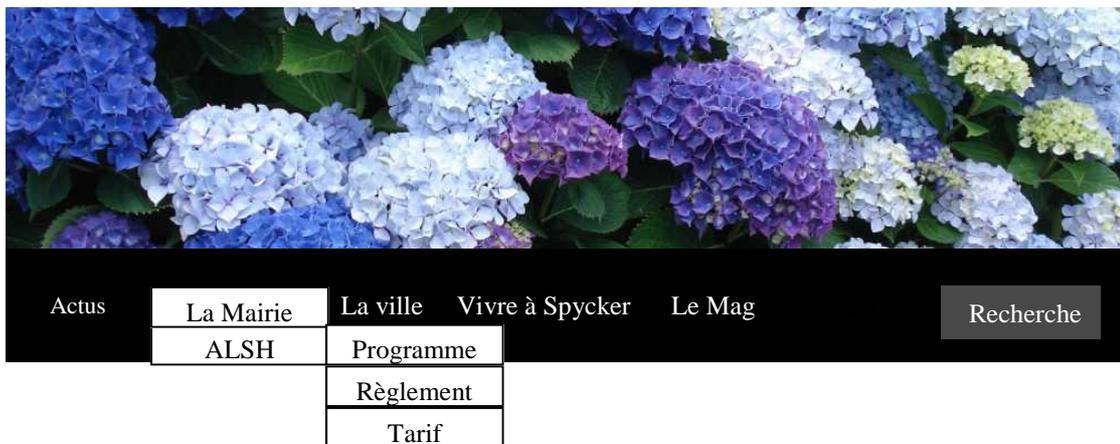
[Contact](mailto:communicationmairie.spycker@orange.fr) : communicationmairie.spycker@orange.fr [Site internet](http://www.mairie-spycker.fr) : www.mairie-spycker.fr



Dans la vie quotidienne, Internet est devenu aussi indispensable que la télévision, le téléphone.

Lorsque vous arrivez sur un site web c'est dans un but précis : trouver les réponses à vos questions, partager, communiquer.

Les membres de la commission communication de Spycker viennent de remplacer le site Internet de la commune afin de vous informer sur la vie du village mais également inscrire vos enfants sur le E-service.



Comment ça marche :

Le site web est un ensemble de pages qui peuvent être consultées suivant des [hyperliens](#) .

La consultation des pages d'un site s'appelle une « visite », car les hyperliens doivent permettre de consulter toutes les pages du site sans le quitter .

La visite peut commencer par n'importe quelle page .

Ouvrez votre page Internet puis entrez l'adresse de notre site : mairie-spycker.fr

Vous vous trouverez sur la page principale du site .

Vous pouvez alors commencer votre visite.

Par exemple : Cliquer sur ALSH puis programme pour visualiser le programme.

L'équipe Communication vous souhaite la bienvenue sur le site de Spycker et bonne visite.

Conseil Municipal

COMPTE RENDU REUNION SESSION ORDINAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 AVRIL 2014

Etaient présents : M. GOETBLOET J-Luc, Mme ANSEL T., M. THERY P., M. DESTEIRDT E., Mme BIANCHI M., M. BLOMME Daniel, Mme VANDERCOLME V., M. MOCKELYN J-Claude, M. LIVOURY P., Mme DECLERCK S., Mme SELINGHE S., Mme FIERS N., M. DEZITTER V., Mme WULLUS M.

Pouvoirs : M. HENNION J-Luc à M. DESTEIRDT, M. BERTELOOT F. à Mme VANDERCOLME V., Mme THOORIS I. à M. BLOMME.

Absent : M. MORREEL F-François, Mme BONNAILLIE C.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. THERY Pascal (*Rapporteur*: Mme SOUTIER Elodie).

Après l'appel nominal, le quorum étant atteint : 14 présents, 3 pouvoirs et 2 absents, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire propose de débiter la séance par une minute de silence en hommage à Monsieur Bernard WARINGHEM décédé subitement...

1°) VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2013.

Comme la comptabilité communale requiert l'intervention de deux personnes : le Maire et le Receveur Municipal, il y a deux comptes à voter.

Le Compte du Gestionnaire de la Commune ou Compte de Gestion.

Le Compte de l'Administrateur ou Compte Administratif,

Ces comptes retracent l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année.

Compte Administratif 2013 et le Compte de Gestion 2013 se soldent par :

Clôture de l'exercice 2013 avec report cumulé :

Déficit section d'investissement : 292 552.47 (report cumulé) – 103 595.03 (excédent 2013) = **188 957.44 €**
(chap. 001 « solde d'exécution d'investissement reporté » BP 2014)

Intégration des restes à réaliser d'investissement 2013 : 188 957.44 + 3 090.28 = **192 047.72 €** pour la couverture du besoin de financement (article 1068 au BP 2014).

Excédent de fonctionnement : 851 903.37 (report) + 145 596.41 (résultat exercice 2013) = 997 499.78 €
997 499.78 – couverture besoin de financement 192 047.72 = **805 452.06 €** de recettes de fonctionnement chap. 002 BP 2014.

Il existe une concordance des valeurs entre le compte de gestion du trésorier et le compte administratif de la commune et les deux comptes évoquent une exécution saine du budget de l'année 2013. Après avoir constaté que le résultat global de clôture est égal à celui du Compte administratif 2013 autant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement,

VOTE A MAIN LEVE, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET DES POUVOIRS

POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUVOIRS : 3 POUR
Personne n'ayant pas pris part au vote : 1 (Monsieur le Maire)

2°) AFFECTATION DES RESULTATS 2013 AU BUDGET PRIMITIF 2014

Déficit section d'investissement : 292 552.47 (report cumulé) – 103 595.03 (excédent 2013) = **188 957.44 €** (chap. 001 « solde d'exécution d'investissement reporté » BP 2014)

Intégration des restes à réaliser d'investissement 2013 : 188 957.44 + 3 090.28 = **192 047.72 €** pour la couverture du besoin de financement (article 1068 au BP 2014).

Excédent de fonctionnement : 851 903.37 (report) + 145 596.41 (résultat exercice 2013) = 997 499.78 €

997 499.78 – couverture besoin de financement 192 047.72 = **805 452.06 €** de recettes de fonctionnement chap. 002 BP 2014.

Il est proposé à l'assemblée d'inscrire au budget primitif de l'année 2014 :

INVESTISSEMENT

La somme de 188 957.44 € au chapitre 001 « solde d'exécution d'investissement reporté »

La somme de 192 047.72 € à l'article 1068 du BP 2014

FONCTIONNEMENT

La somme de 805 452.06 au chapitre 002 « résultat de fonctionnement reporté »

VOTE A MAIN LEVE, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET DES POUVOIRS

3°) VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2014

Les bases nettes constituent les assiettes sur lesquelles s'appliquent les taux d'imposition. Ces bases résultent des valeurs locatives cadastrales desquelles sont déduits les abattements et les exonérations. Elles sont revalorisées par l'état chaque année lors du vote de la loi de finances.

Bases d'impositions prévisionnelles pour 2014 :

Taxe d'habitation : 1 575 000

Taxe foncière bâti : 974 000

Taxe foncière non bâti : 70 300

Evolution des taux communaux depuis 2011 :

<u>Taxes</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Taxe d'habitation	30.26%	18.00%	17.67%
Taxe foncière bâti	16.08%	16.04%	15.74%
Taxe foncière non bâti	73.26%	70.86%	69.54%
CFE	16.94%	-	-

Le produit fiscal nécessaire à l'équilibre du budget 2014 est de 481 028 €. Pour atteindre ce produit, tout en tenant compte de l'engagement pris par la Municipalité depuis l'adhésion à la Communauté Urbaine de Dunkerque de baisser les taux (perte sur le produit communal d'environ 8 000 € en compensation), voici la proposition des taux retenue parmi quatre simulations faites par le receveur Municipal. Cette proposition est celle qui présente la baisse la plus importante sur le foncier bâti.

<u>Taxes</u>	<u>Taux proposés</u>	<u>Variation 2013/2014</u>	<u>PRODUIT FISCAL</u>
Taxe d'habitation	17.56%	0.11	277 097 €
Taxe foncière bâti	15.13%	0.61	147 366 €
Taxe foncière non bâti	69.10%	0.44	48 577 €
TOTAL			473 040 €

VOTE A MAIN LEVE, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET DES POUVOIRS

4°) VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNEE 2014

Le vote se fera par chapitre pour la section de fonctionnement et par chapitre pour la section d'investissement.
Les dépenses mandatées en fonctionnement en 2013 étaient de 1 283 229.46 € sur les 2 417 807.37 € budgétisés.
Le montant total des dépenses inscrites à la section de fonctionnement pour l'année 2014 est de 2 323 719.06 € montant identique en recettes de fonctionnement.
La somme de 1 086 539.34 € a été inscrite au chapitre 023 correspondant au virement à la section d'investissement.
En 2013, le virement à la section d'investissement était de 1 161 944.25 €.
Les dépenses d'investissement comportent les restes à réaliser pour 3 090.28 € ai si que les dépenses nouvelles d'investissement pour l'année 2014.
Le total de la section d'investissement est de 3 345 763.16 € - Somme identique pour les recettes d'investissement.

VOTE A MAIN LEVE, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET DES POUVOIRS

5°) VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2014

il convient de voter les subventions aux associations spyckéroises pour l'année 2014.
Monsieur MOCKELYN Jean-Claude, Conseiller municipal délégué aux Associations propose à l'assemblée de voter les subventions suivante pour 2014 :

A.G.E.A	1 250.00 €	(unanimité) ,
ASAC	320.00 €	(3 abstentions),
ACTIVITES FEMININES	300.00 €	(unanimité)
AFGAND	750.00 € pour jumping + 500 €	
	pour le prix de Spycker	(unanimité) ;
AMICALE DU PERSONNEL	800.00 €	(2 abstentions)
ANCIENS COMBATTANTS	400.00 €	(unanimité)
BADMINTON	400.00 €	(unanimité)
BASKET	400.00 €	(unanimité)
BIBLIOTHEQUE	1 150.00 €	(unanimité)
FLOLINA KIDS	300.00 €	(unanimité)
JAVELOT	250.00 €	(unanimité)
JU-JITSU	1 000.00 €	(unanimité)
PETANQUE	320.00 €	(2 abstentions)
RC FOOTBALL	1 500.00 €	(unanimité)
RENCONTRE ET AMITIE	310.00 €	(unanimité)
LE REVE D'EUGENE	300.00 €	(unanimité)
SPICRIS ANIMATION	300.00 €	(unanimité)
TENNIS	100.00 €	(unanimité)
TENNIS DE TABLE	300.00 €	(unanimité)
<u>Nouvelle association :</u>		
les SPYCKENAERTS(carnavalesque)	300.00 €	(2 abstentions)
<u>Vote des subventions pour les associations extérieures</u>		
MAISON DES AVEUGLES	50.00 €	(unanimité)
DON DU SANG BOURBOURG	100.00 €	(unanimité)
APAPAD (association pour les personnes de plus de 60 ans)	300.00 €	(unanimité)
ADVASUD (personnes pris de l'amiante)	150.00 €	(unanimité)
DDEN	50.00 €	(2 abstentions)

Monsieur le Maire propose un vote à main levé et demande aux Adjoints et Conseillers Municipaux qui adhèrent à l'une des associations citées de ne pas procéder aux votes qui vont suivre, afin de ne pas commettre de délit d'ingérence.

La somme de 35 € par enfant est attribuée à l'école pour les fournitures scolaires et 380 € par classe pour les sorties pédagogiques au choix transports et/ou entrées.

Monsieur DEZITTER fait remarquer qu'il manque deux associations : la FCPE et le Spyck bike club. Le président de la commission en charge des associations indique que les dossiers ont été rendus en retard et n'ont pas pu être étudiés par la commission qui s'est réuni avant le vote du jour.

Monsieur le Maire précise pour rappel, qu'il s'agit de subventions au fonctionnement (hors tenues sportives et carburant). L'investissement matériel et équipement fait l'objet d'une demande de subvention à part.

6°) FORMATION DE LA LISTE JURY CRIMINEL POUR L'ANNEE 2015

Que conformément aux dispositions du code de procédure pénale (et notamment l'article 261), chaque commune doit dresser la liste préparatoire annuelle et de tirer au sort publiquement, à partir de la liste électorale, un nombre triple de celui fixé dans l'arrêté préfectorale pour la circonscription. Pour la commune de Spycker, un seul juré est nécessaire mais il faut néanmoins proposer trois candidats potentiels.

Les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année civile qui suit ne devront pas être retenues sur la liste préparatoire et ce, conformément à l'article 261 du Code de Procédure Pénale

Pour procéder au tirage au sort et trouver l'électeur désigné, Monsieur le Maire demande à un Conseiller Municipal de proposer un nombre entre 1 et 155 afin de déterminer la page de la liste électorale et de donner un nombre entre 1 et 10 pour indiquer la ligne.

Ont été désignés :

- Page 75 N°2 NOM PRENOM : KUBERSKI épouse PILLET Nathalie
DATE / LIEU DE NAISSANCE : 14/11/1970 à Denain
ADRESSE : 25 résidence Jacques Brel à SPYCKER
- Page 27 N°8 NOM PRENOM : CODDEVILLE Frédéric
DATE / LIEU DE NAISSANCE : 01/04/1982 à GRANDE-SYNTHÉ
ADRESSE : 24 avenue du Commandant Noailles
- Page 96 N°1 NOM PRENOM : MESSIAN Hervé
DATE / LIEU DE NAISSANCE : 27/02/1964 à MALO-LES-BAINS
ADRESSE : 5 avenue des Mésanges

VOTE A MAIN LEVE, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET DES POUVOIRS



Événements

Les Améthystes



Le samedi 26 Avril les petites majorettes les Améthystes de Spycker ont reçu un sac de sport floqué à leur effigie offert par leur sponsor Automobiles Steenoise. En guise de remerciement, elles ont effectué leur nouvelle chorégraphie. Cette année, les Petites Améthystes se présenteront à une quinzaine de festivals dans le Nord Pas de Calais.

Médaille du travail



La médaille du travail a été remise à 7 récipiendaires suite à l'invitation de la Municipalité le 1^{er} mai à 11h à la salle Emily.



Echelon Grand Or
Mme HESSE Marie-Ange



Echelon Vermeil
Mme TOUZART née RAECKELBOOM Chantal



Echelon Vermeil et Argent
Mme FERET née COURCELLES Jeannine



Echelon Vermeil et Argent
Mme VANTORHOUDT née EVRARD Marie-Christine

Médaille du travail



Echelon Argent
Mr DECLERCK Olivier



Echelon Argent
Mme. GALESNE née MALINSKI Marie-Ange



Echelon Argent
Mr HAUTCLOQUE François

Echelon Vermeil Mme Delmau Florence

Echelon Argent Mme Debeire Elisabeth



8 Mai Commémoration de l'armistice



Le jeudi 8 mai la municipalité a organisé la commémoration de l'armistice avec un dépôt de gerbe aux monuments aux morts.

Mr Godin Claude a été décoré.

Le cortège s'est regroupé pour se rendre à la salle l'Emily pour partager le verre de l'amitié.



CCAS

Administrateurs du CCAS de Spycker

Présidence:

M. GOETBLOET Jean Luc, Président , Mme PIERRAERD Sylviane, Vice-Présidente.

Administrateurs:

Mme ANSEL Thérèse, M THERY Pascal, Mme BIANCHI Martine, M.DESTEIRDT Emmanuel,
Mme VANDERCOLME Viviane, M. HENNION Jean-Luc, M BLOMME Daniel, Mme LAGEISTE Elodie,
Mme FLEURBAIX Claudine, M. PARENT Didier, Mme VANDENBON Colette, Mme SEILLER Françoise,
Mme GILLET Danielle, Mme DANNOOT Sylviane, Mme THOORIS Isabelle.



Centre équestre de l'Afgand

Le dimanche 11 mai la Société Hippique de l'Agglomération de Dunkerque dont les installations sont au centre Équestre de l'Afgand à SPYCKER a organisé la finale départementale PONEY. Plus de 200 engagés sur la journée, à l'issue de cette finale 18 couples répartie selon leur catégorie ont été sacrés CHAMPION du NORD. Un très beau spectacle a eu lieu.



Tournoi de Tennis de table

Le Jeudi 29 Mai a eu lieu le tournoi de tennis de table de Spycker à la salle Polyvalente. Plusieurs équipes se sont rencontrées soit en simple ou en double afin de se départager. Cette journée a été très sportive et conviviale.



Fête des Voisins



La commune organisait pour la première fois ce vendredi 23 mai 2014, la fête des voisins. La fête n'a pas pu s'organiser par quartier suite aux intempéries de l'après-midi. Les voisins se sont donc repliés au centre socioculturel et dans la cour de l'école. Plus de 200 Spyckeroises et Spyckerois ont participé au verre de l'amitié offert par la Municipalité et ont partagé les barbecues et leurs repas. Une belle réussite pour cette première.



Fête des Mères

Samedi 24 mai 2014, la Municipalité a reçu à l'occasion de la fête des mères, les mamans de Spycker. Les membres du Conseil Municipal ont remis un bouquet aux mamans de 4 et 5 enfants, une composition florale aux mamans de 3 enfants et une rose aux mamans de 1 et 2 enfants. Un vin d'honneur a clôturé cette sympathique cérémonie qui a été agrémentée par les belles prestations des majorettes de Spycker et de Craywick.



Événements

Commémoration du 225ème R.I

Ce Jeudi 29 Mai a eu lieu la commémoration du 225ème RI à SPYCKER sous une météo clémente. Le rassemblement dès 9h30 s'est effectué sur la place de l'église avec les autorités civiles et militaires, les délégations d'anciens combattants comptant parmi eux 33 porte drapeaux.



La cérémonie s'est ouverte par un dépôt de gerbes sur la tombe de Mr Veryser par la Municipalité suivi de l'office religieux avec la participation de l'harmonie de Bollezele. Le cortège s'est dirigé vers le cimetière militaire de Spycker

pour un recueillement à la mémoire des 75 soldats tués, enterrés à Spycker. La cérémonie s'est poursuivie par un recueillement au mémorial du 225ème RI, un dépôt de gerbes par les autorités et l'allocution de Mr le Maire. Puis le cortège s'est reformé pour se rendre à la salle Omnisports où la municipalité a offert le vin d'honneur.



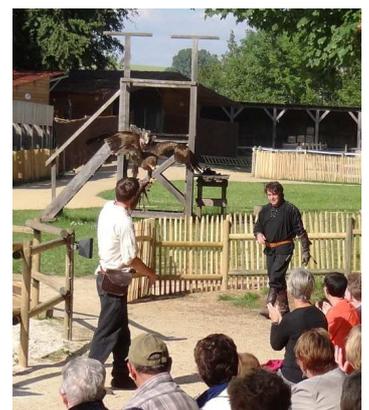
Théâtre amateur

Les lundi 26 , mardi 27 et Jeudi 29 Mai dès 17h30 ,les enfants des classes de Mmes BRUNNER, BULKAERT et LIEGEOIS ont interprété pour nous avec brio de nombreuses saynètes à la salle l' Emily.



Voyages des aînés

Samedi 31 mai, la Municipalité a organisé le voyage pour les aînés à Château Thierry. Au cours de la journée les convives ont visité une cave de champagne et assisté à un spectacle de dressage d'aigles.



Voyages des aînés



Réunion des jeunes Spyckerois



Mardi 3 juin 2014, les élus de la commune ont rencontré les jeunes spyckerois afin de connaître leurs souhaits sur l'achat d'éléments de Skate, Roller, BMX, VTT.



En effet le conseil municipal a inscrit en investissement l'installation d'un skate parc sur la piste d'athlétisme à côté du City stade et du terrain de football Dominique MATTON. Les jeunes ont choisi deux lanceurs, un fun box et deux Grind rails. Ils ont également sélectionné des destinations pour les sorties « grands parcs » pour les familles et les jeunes au second semestre de l'année: Astérix fin août et Bellewaerde à la Toussaint. Ils ont demandé à la Municipalité de mettre à l'étude une sortie au Futuroscope pour Pâques 2015 et une pour Disneyland pour juin 2015.

Tournoi de Badminton

Le Lundi 09 Juin a eu lieu dans la salle Polyvalente et la salle Omnisports le 1 er tournoi de Badminton organisé par le club Spyckerbad, avec 40 joueurs de Spycker, de Looberghe, de Grande Synthe, d'Isbergues et d'Arras.



Palmares

1er chez les jeunes :

Jean Yves Leuwers de Spycker, 2^{ème} : Louis Thilliez de Spycker,

1ères dames : Euchin Anne-Sophie et Marie-Hélène Lombard de Looberghe , 2^{èmes} dames : Clicteur Karène et Clara Delaeter de Spycker,

1^{ers} Hommes : Planque Maxime et Cédric Guillard d'Isbergues,

2^{èmes} Hommes : Jordan Desfontaines et Cédric Thibaut d'Isbergues.



Tournoi 2014

Événements

Spycker en fête

Le Dimanche 08 Juin a eu lieu place de l'église la fête de pentecôte organisé par la Municipalité et l'association de l'Amicale du personnel de Spycker. Dès 10h30, le groupe CALYPSO a ouvert les festivités sous un soleil radieux. Tout au long de la journée les groupes musicaux se sont succédés ainsi que les groupes de Zumba, l'école municipale de danse et le club de Jujitsu de Spycker. Les enfants ont pu se divertir sur les jeux gonflables et sur les parcours Aventure.



Voyage de fin d'année scolaire

L'ASAC en partenariat avec la Municipalité organise chaque année une sortie de fin d'année scolaire pour les enfants du village. Les plus grands se sont rendus à Plopsaland et les plus jeunes sont allés à Kiddy Squat. Au total près de 200 jeunes spyckerois ont participé à ce voyage de fin d'année scolaire.



Loto du Rêve ...



L'association 'Le Rêve d'Eugène' a organisé le samedi 14 juin un loto à la salle polyvalente.

Les bénéfices de cette journée permettront l'achat de matériels nécessaires à l'organisation des manifestations pour le Téléthon de Spycker.



Danse de salon



L'école municipale de danse de salon s'est rassemblée le lundi 16 Juin au centre socioculturel pour clôturer la saison. La municipalité a offert aux professeurs un bouquet de fleurs suivi du pot de l'amitié. Rendez-vous est donné le lundi 15 septembre 2014 à 18h30 pour la reprise des deux cours.

A-G du Jujitsu

Le vendredi 20 Juin a eu lieu au dojo, l'assemblée générale du club de Ju-jitsu suivi d'une remise de grade. Le club compte à ce jour 35 adhérents donc 29 enfants et 6 adultes. Cette année, Nicolas St Maxim a obtenu la ceinture noire.



Gala de danse

Le samedi 21 juin s'est déroulé le gala de l'école municipale dirigée par Karima Mighouar. Le thème de cette année était 'Résumé de l'année...' Le public est venu nombreux pour applaudir les danseuses et danseurs qui ont représenté différentes scènes d'une année passée.



Événements

A-G du club de Basket

L'assemblée générale du club de Basket s'est tenue à la salle l'Emily le vendredi 27 Juin à 18h30 suivie d'un repas. Près de 70 adhérents ont participé aux entraînements et événements de la saison 2013-2014 qui fut rempli d'événements. Le bureau a été renforcé, afin de mieux se départager les tâches pour la saison 2014-2015.



A-G du tennis de table

L'assemblée générale du tennis de table s'est tenue à la salle J.Letierce le vendredi 27 Juin à 19h00.



Le bureau a également été renforcé pour les saisons à venir.

Président : Mr Christophe Dupont
Vice-président : Mr Franck Mafille
Trésorier : Mme Herlein Valérie
Vice Trésorier : Mr Benard Alain
Secrétaire : Mme Declerck Virginie
Vice secrétaire : Mr Dufresne Eric

Pêche à la truite

Dimanche 29 juin, la municipalité a organisé son traditionnel déplacement à Merck saint Liévin pour une pêche à la truite. 34 pêcheurs ont profité du cadre verdoyant autour de cet étang. Une journée sous un ciel couvert et pluvieux ou chaque pêcheur a pu repartir avec une bourriche pleine.



Fête de l'école



Le samedi 28 juin s'est déroulée dans l'enceinte de l'école B. Degunst et de la salle Omnisport la fête de l'école. Les enfants ont pu présenter devant leurs familles de nombreux chants et danses préparés avec leurs instituteurs et leurs institutrices. A cette occasion, la municipalité a offert un dictionnaire à chaque enfants du CM2. La fête de l'école a été marquée cette année par le départ en retraite de Mr Drieux Philippe. Mr Drieux Philippe est arrivé sur Spycker en 1991 et a exercé 23 ans au sein de l'école maternelle. Les membres de la FCPE ont organisé une kermesse dans la cour de l'école B. Degunst.



Complexe sportif et ateliers municipaux

Le gros œuvre de la construction du complexe sportif et de l'atelier communal bât son plein.

On commence à se rendre compte de l'ampleur et des perspectives de cette construction.

Le premier niveau du complexe sportif se termine, la dalle de béton du Dojo va prendre place. (pose des coffrages et coulage de dalles). Le bâtiment de l'atelier communal est déjà bien structuré.



Petit tour d'horizon sur le matériau de maçonnerie utilisé : Le matériau idéal pour une démarche Ecologique

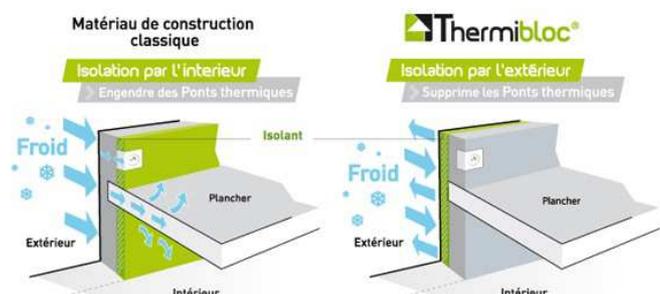
Réussir une construction et bien isoler un bâtiment, c'est avant tout économiser le chauffage, respecter l'environnement, et s'offrir un lieu sain et confortable, dépourvu d'humidité, source d'allergies et de maladies respiratoires.



La solution : le système Thermibloc®. Le Thermibloc® est un bloc de «béton de bois» (Matériau 100% recyclable), qui construit et isole en même temps des logements ou bâtiments collectifs de plusieurs niveaux.

En quoi est fait le Thermibloc®

Issu d'un procédé originaire d'outre-rhin, Thermibloc est un produit conçu uniquement à partir de matières premières naturelles : 80% de bois de première coupe sélectionnés, ainsi que 20% d'un liant minéral. Les copeaux de bois sont dépoussiérés, minéralisés puis agrégés sous pression avec le liant. Cette alliance donne un matériau léger, extrêmement durable, avec une structure à pores ouverts lui donnant la caractéristique d'être un véritable régulateur d'humidité naturel, imputrescible, ininflammable et doté d'une capacité d'isolation acoustique exceptionnelle. Associé avec son isolant intégré et le voile béton qui assure la structure porteuse, il concilie les performances thermiques et phoniques du bois et la solidité du béton tout en représentant un compromis plus écologique que les matériaux traditionnels : parpaings, briques, béton, béton cellulaire... A aucun moment le processus de fabrication ne nécessite l'emploi de produits chimiques, potentiellement préjudiciables à l'environnement. Ce matériau, proposé par XELIS® est complètement inerte, sans Composants Organiques Volatiles et dégagements gazeux. Eco-conçu, il permet de réaliser à la fois des économies d'énergie grâce à sa double isolation*, mais aussi des économies d'échelle grâce à sa rapidité de mise en oeuvre. Le système constructif Thermibloc® est simple : les blocs s'empilent à sec les uns sur les autres comme un jeu de construction, puis sont remplis avec du béton. Le système constructif Thermibloc® est un système éprouvé de réalisation de murs isolés par l'extérieur avec plus de 40 ans d'expérience dans les pays du Nord de l'Europe et d'Amérique du Nord, notamment au Canada. Le système Thermibloc® est la solution pour tous ceux qui souhaitent avoir un logement ou bâtiment collectif répondant aux normes de demain : BBC (Bâtiment Basse Consommation), BBC-effinergie®, bioclimatique ou passive (RT2012, RT2020) et ainsi une meilleure isolation, voire une isolation écologique.



Travaux

Tracé des terrains de Badminton



Les tracés ont repris de la couleur. Courant Juin, le service technique a effectué la réfection du traçage des terrains de badminton dans les salles Polyvalente et Omnisports. Le tracé de la salle Omnisports a changé de couleur afin de le rendre plus visible. L'association de badminton de Spycker ' Spyckbad ' a pu effectuer son premier tournoi comme annoncé.



Container à verre



Le service environnement de la C.U.D est venu contrôler et remettre en état le container à verre proche de la salle Polyvalente.

Nous vous rappelons que pour le bien être de tous, le dépôt de verre doit s'effectuer dans un créneau horaire convenable pour tous.

Il serait préférable de venir déposer vos verres entre 8h et 20h.

La municipalité vous en remercie par avance.

Réfection du sol de la salle Polyvalente

Des travaux de réfection de sol à la salle polyvalente ont débuté et se termineront courant Juillet. En effet le sol de la salle polyvalente devenait de



moins en moins praticable pour les sportifs. Le conseil municipal a décidé d'effectuer des travaux de réfection du sol, dépose de la résine en place, ré-agréage de façon à avoir

une planéité correcte et pose d'un revêtement de type Sport avec traçage des limites pour le Basket, le Badminton et le Handball.



Cadre de vie



Comme vous avez pu vous en rendre compte depuis le début du mois de Mai, les bénévoles du fleurissement avec le service technique prennent un grand soin pour embellir le village et le rendre attractif. De grands pots fleuris ont fait leur apparition sur la place de la Mairie et la municipalité a fait l'acquisition d'une tonne à eau.



Cimetière

La CUD programme pour l'année 2015 de gros travaux au cimetière. L'allée principale en pavés sera remplacée par une allée en enrobé et bordée en pavés autobloquants, cette allée sera prolongée jusqu'à la châsse Sainte Thérèse, puis devant le cimetière militaire et autour de l'église. Ces allées seront d'une largeur telles qu'elles seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Les autres allées, trop étroites ne peuvent être aménagées en enrobé car les pompes funèbres doivent pouvoir ouvrir les caveaux à l'avant et très souvent creuser sur une partie de l'allée. Ces allées resteront donc en pavés autobloquants si elles sont en bonnes états sinon elles seront remplacées par des graviers. Le cimetière sera également clôturé par la mise en place de trois portails et d'un plus grand face à l'église. Une fontaine sera installée au niveau du point d'eau et des panneaux seront fixés entre le terrain de football et le cimetière.

Informations diverses

Mairie

Fermeture exceptionnelle du secrétariat de la Mairie le lundi 22 septembre 2014 pour migration de logiciels informatiques et formation. Pour toute démarche urgente à cette date, contacter le 03.28.27.07.17.

La mer près de chez soi

Les 16 communes du territoire du SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme seront desservies du 5 juillet au 24 août 2014 par trois navettes et trois circuits différents pour que vous puissiez vous rendre à la plage de Petit Fort Philippe en moins d'une heure. Ce service est gratuit.

Ligne verte (temps de parcours : 1h à partir de Millam) : Millam/Wulverdinghe/Saint Momelin/Watten/Holque

Ligne turquoise (temps de parcours : 50 min à partir de Drincham) : Drincham/Looberghe/Spycker/Brouckerque/Craywick/Loon Plage

Ligne bleue (temps de parcours : 36min à partir de St Pierre Brouck) : St Pierre Brouck/Cappelle-Brouck/Bourbourg/St Georges sur l'Aa.

Pour plus d'information renseignement en Mairie de Spycker.

Communes	Arrêts	Aller	Retour
Drincham	Médiathèque	11:00	18:50
Loobergue	Place de l'église	11:05	18:45
Spycker	Mairie	11:13	18:37
Brouckerque	Place	11:21	18:29
Craywick	Arrêt Ligne A	11:30	18:20
Loon Plage	Rue de la gare	11:35	18:15
Loon Plage	Vert gazon	11:37	18:13
Petit Fort Philippe	Plage	11:50	18:00

Objets trouvés

Lors de manifestations, des objets sont retrouvés, ils nous sont peut être retournés en Mairie. Vous pouvez vous rendre au secrétariat de Mairie pour vous renseigner et les récupérer.

Informations diverses

Réunion de concertation

Le Mercredi 18 Juin s'est tenue en Mairie de Spycker la deuxième réunion de concertation entre les services de la C.UD, les habitants de la rue concernée et la Mairie pour l'aménagement de la rue du commandant Noailles.



Rythmes scolaires

La ville appliquera dès la rentrée scolaire en septembre 2014, la réforme des rythmes scolaires. La municipalité mettra donc en place, deux fois par semaine, le mardi et le vendredi de 15h30 à 17h, des ateliers éducatifs. Chaque enfant scolarisé à Spycker pourra participer aux ateliers éducatifs gratuits. Les ateliers éducatifs se dérouleront dans l'école ou à l'extérieur (centre socioculturel, salle omnisports, salle polyvalente, dojo, site informatique, salle Emily, etc...). L'inscription est facultative soit le mardi, soit le vendredi, soit les deux, mais si l'enfant est inscrit l'assiduité est requise par période dans l'atelier choisi, pour sept semaines entre les vacances d'été et de Toussaint, soit du 2 septembre au 18 octobre 2014. L'inscription aux ateliers doit être différente le mardi et le vendredi. Le nombre de places dans chaque atelier est limité il est donc demandé de faire un choix de priorité (noter 1, 2, 3 dans les cases correspondantes). Pour le périscolaire et l'aide au devoir proposés de 15h30 à 17h00, vous pouvez récupérer votre enfant à votre convenance.

ATELIERS EDUCATIFS proposés du 4 Septembre au 18 Octobre 2014

Cycle 1: Maternelle : Gym relaxation, lecture - conte - puzzle, arts plastiques.

Cycle 2: CP, CE1 et CE2 . Foot et les lois du jeu, théâtre, chant, basket, cuisine.

Cycle 3: CM1 et CM2 : Jeux d'opposition, danse, informatique, arts plastiques, cuisine, espagnol.

Cycle 2 et 3: du CP au CM2 : Aide aux devoirs, périscolaire garderie.

Inscriptions scolaires

La ville appliquera dès la rentrée scolaire de septembre, la réforme des rythmes scolaires. Les horaires d'enseignement sont tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h, l'après-midi de 14h à 17h le lundi et le jeudi, l'après-midi de 14h à 15h30 le mardi et le vendredi. Pour inscrire votre enfant à l'école de Spycker vous devez d'abord passer par la Mairie. Un imprimé d'inscription est à télécharger sur le site de la Mairie ou vous pouvez le retirer au secrétariat de la Mairie. Ensuite retourner ce dossier rempli au secrétariat de Mairie complété d'un justificatif de domicile pour les Spyckerois. Pour les personnes ne résidant pas à Spycker, un certificat de la Mairie de résidence autorisant la scolarité à l'école de Spycker doit être joint au dossier. Ensuite la commission « enseignement » de la Mairie se réunit et donne son avis. L'imprimé d'inscription vous est retourné signé en cas d'accord, en cas de refus un courrier vous est envoyé avec le motif du refus. Une fois en possession de l'imprimé signé vous devez prendre rendez-vous avec la directrice de l'école. Vous devez également faire une pré-inscription sur le portail famille d'ecolsoft (rubrique e-service sur le site de la Mairie).

Mariage



Mariage du 31/05/2014 BOGAERT Laurent et
HANNEBIQUE Valérie



Mariage du 14/06/2014 BUNIET Gaëtan et
POILLON Fanny

La canicule et nous

La canicule peut mettre notre santé en danger. Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

il fait très chaud ;

la nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;

cela dure depuis plusieurs jours.

[Tout savoir sur la canicule pour bien comprendre et agir...](#)



Comprendre



Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température... Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

Agir



Je bois beaucoup d'eau et je ne fais pas d'efforts physiques intenses, je ne reste pas en plein soleil, je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur, je ne consomme pas d'alcool.

Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même, je prends des nouvelles de mon entourage. Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.



Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C. La température de mon corps peut alors augmenter.

[Je risque le coup de chaleur \(hyperthermie\).](#)



Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et je ne sors pas aux heures les plus chaudes, je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé, je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur, je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...), je bois environ 1,5 L d'eau par jour, je ne consomme pas d'alcool, je donne de mes nouvelles à mon entourage. Si je prends des médicaments, je n'hésite pas à demander conseil à mon médecin traitant ou à mon pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15

[Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?](#)

Téléphone : 0 800 06 66 66 (Appel gratuit) ou www.sante-sports.gouv.fr/canicule

Droit d'expression

Bulletins municipaux et droit d'expression

Le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit la parole officielle de l'équipe municipale, informe des projets et des réalisations d'une collectivité, donne des informations pratiques sur la commune et les services municipaux.

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur » (article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales).

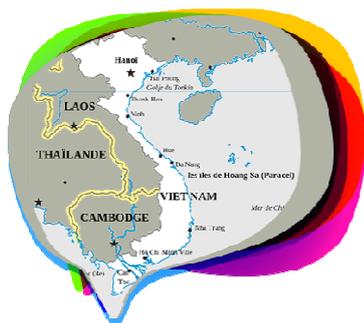
Le maire : directeur de la publication

Le maire, en sa qualité de chef de l'administration communale, est directeur de la publication du bulletin municipal. A ce titre, il demeure pénalement responsable des délits de presse commis via l'organe dont il a la charge (cf. art. 42 de la loi du 29 juillet 1881). Il est donc en droit, dans certains cas, de s'opposer à la parution d'un article.

Le droit d'expression de l'opposition

Sur Spycker la population est inférieure à 3500 habitants donc il n'existe aucune obligation de créer cet espace. Suite à la demande de l'opposition par mail, ce sujet sera débattu dans un prochain conseil municipal.

Vie d'entreprise



Une nouvelle structure vient de s'ouvrir sur Spycker. **I COOK FOR YOU** votre traiteur Vietnamien au jour le jour.

I COOK FOR YOU by Anna Nguyen

Parce que bien manger est un art de vivre que beaucoup d'entre nous recherchent aujourd'hui, j'ai décidé d'en faire de ma passion pour la cuisine, **un service traiteur de proximité, qui propose une cuisine raffinée et savoureuse, aux saveurs uniques, avec des produits frais cuisinés au jour le jour.**

Horaire : Mardi 8h-19h30 / Mercredi 8h-19h30 / Jeudi 8h-19h30 / Vendredi 8h-19h30 / Samedi 8h-19h30
Dimanche et Lundi Fermé

Réservation au : 06.10.93.20.63 Anna Nguyen Délai de commande : 24H

Retrait : 23 rue Jean Moulin, 59380 Spycker **de 17H à 19H30**

Livraison possible : dans un rayon de 30 km, à partir de 25€ de commande, au tarif de 1€/km

Conciliateur de justice

Vous avez un litige avec votre voisin, votre propriétaire, votre locataire, un prestataire de services, une entreprise...

Le Conciliateur de Justice vous accompagne **vers une solution simple, rapide et gratuite.**

Permanence en Mairie de Spycker le deuxième vendredi de chaque mois. Prendre rendez-vous au secrétariat de la Mairie au 03 28 27 07 17.

Mercredi 09 Juillet

Goûter CCAS

14h30 salle l'Emily. Organisé par la Municipalité .Inscription en Mairie.

Lundi 14 juillet

Pique-nique et pétanque

Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Mercredi 6 Août

Le Club Rencontre et Amitié

organise sa rencontre mensuelle à la salle l'Emily à partir de 14h30.

Samedi 16 Août

Challenge de pétanque

18h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroises.

Mercredi 20 Août

Après midi récréatif

14h30 salle l'Emily. Organisé par la Municipalité .

Dimanche 24 Août

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Dimanche 31 Août

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Mercredi 3 Septembre

Le Club Rencontre et Amitié

organise sa rencontre mensuelle à la salle l'Emily à partir de 14h30.

Samedi 6 Septembre

Fête du sport

Organisé par la municipalité et les associations.

Dimanche 7 Septembre

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Dimanche 13 Septembre

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Lundi 15 Septembre

Concours inter sociétaire

Salle J.Letierce. Organisé par le Javelot club de Spycker.

Mercredi 17 Septembre

Après midi récréatif

14h30 salle l'Emily. Organisé par la Municipalité .

Jeudi 18 Septembre

Concours inter sociétaire

Salle J.Letierce. Organisé par le Javelot club de Spycker.

Dimanche 20 Septembre

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Dimanche 27 Septembre

Challenge de pétanque

14h30 Boulodrome. Organisé par la Pétanque Spyckeroises.

Mercredi 1 Octobre

Le Club Rencontre et Amitié

organise sa rencontre mensuelle à la salle l'Emily à partir de 14h30.

Vendredi 3 Octobre

Résultat maisons fleuries

19h centre socioculturel.

Organisé par la Municipalité.

Dimanche 5 Octobre

Banquet des aînés

Organisé par la Municipalité.

Tournoi Tennis de table

Salle polyvalente. Organisé par le Tennis de table.

Samedi 11 Octobre

Assemblée générale

Salle l'Emily. Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Dimanche 12 Octobre

Loto salle Polyvalente

Organisé par la FCPE

Mercredi 15 Octobre

Après midi récréatif

14h30 salle l'Emily. Organisé par la Municipalité .

Vendredi 17 Octobre

Repas Interclubs organisé par le

Club Rencontre et Amitié à la salle Polyvalente.

Samedi 18 Octobre

Concert Téléthon

Salle l'Emily.

Dimanche 19 Octobre

Loto salle Polyvalente

Organisé par la Pétanque Spyckeroise.

Dimanche 26 Octobre

Concours de belote

Organisé par l'association du Téléthon

Vendredi 31 Octobre

Halloween

Salle Polyvalente, Omnisports.

Organisé par la Municipalité .

Repas Halloween

20h salle Polyvalente. Organisé par l'amicale du personnel.

Samedi 1 Novembre

Loto

salle Polyvalente. Organisé par la l'Amicale du personnel

Lundi 3 Novembre

Concours des 200 javelots

Salle J.Letierce. Organisé par le Javelot club de Spycker.

Mercredi 5 Novembre

Le Club Rencontre et Amitié

organise sa rencontre mensuelle à la salle l'Emily à partir de 14h30.

Jeudi 6 Novembre

Concours des 200 javelots

Salle J.Letierce. Organisé par le Javelot club de Spycker.

Samedi 8 Novembre

Country Téléthon

Salle Polyvalente; Organisé par l'association du Téléthon

Dimanche 9 Novembre

Repas Spicris - Salle l'Emily.

Lundi 10 Novembre

Saint Martin

Salle Polyvalente et rue du village. Organisé par la Municipalité .

Mardi 11 Novembre

Commémoration 14-18

11h Organisé par la Municipalité.

Samedi 15 Novembre

Repas annuel salle l'Emily.

Organisé par le RC Football.

Dimanche 16 Novembre

Brocante

Salle Polyvalente et Omnisports

Organisé par l' ASAC.

Mercredi 19 Novembre

Après midi récréatif 14h30 salle

l'Emily. Organisé par la Municipalité .

Samedi 22 Novembre

Repas Téléthon salle l'Emily.

Organisé par l'association du Téléthon

Mercredi 3 Décembre

Le Club Rencontre et Amitié

organise sa rencontre mensuelle à la salle l'Emily à partir de 14h30.

Vendredi 5 Décembre

Hommage aux soldats morts pour la France.

11h .Organisé par la Municipalité.

Samedi 06 Décembre

Repas Couscous

salle l'Emily. Organisé par l' ASAC.

Samedi 06 et Dimanche 07

Décembre

Téléthon

Salle Polyvalente et Omnisports.

Organisé par l'association du Téléthon

Vendredi 12 Décembre

Réception du Personnel Communal

Salle l'Emily. Organisé par la Municipalité.

Mercredi 17 Décembre

Goûter CCAS

14h30 salle l'Emily. Organisé par la Municipalité .Inscription en Mairie.

Vendredi 19 Décembre

Spectacle de Noël

Salle Polyvalente. Organisé par la FCPE.

Dimanche 21 Décembre

Loto

Salle Polyvalente. Organisé par les Améthystes.

